

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00229

Numéro SIREN : 801 376 450

Nom ou dénomination : MGAC

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2023 sous le numéro de dépôt 2874

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

« MGAC »

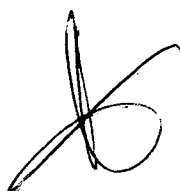
S.A.R.L. à associé unique
au capital de 786.600 €

Siège social

20 bis rue de Tertry
02490 CAULAINCOURT

R.C.S. SAINT QUENTIN 801.376.450

COMPTES SOCIAUX
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' or 'B' shape with a loop.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MGAC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>20b rue de Tertry 02490 CAULAINCOURT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>80137645000038</u>		Néant ☐ *	
		Exercice clos le <u>31/12/2022</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
AC IIP IMMOBILISÉES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
AC IIP CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :
		(3) Part à plus d'un an :	CR
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL MGAC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :786 600.....)			DA	786 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	78 660	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	2 573 632	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	242 891	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 681 783	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 035 013	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	34 109	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 769	
	Dettes fiscales et sociales			DY	34 980	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	664	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 114 535		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 796 319		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	293 251	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MGAC										Néant ☐ *													
Exercice N																							
<table border="1"> <tr> <td colspan="4">France</td> <td colspan="4">Exportations et livraisons intracommunautaires</td> <td colspan="4">Total</td> </tr> </table>												France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total			
France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC															
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF															
			services *	FG	387 261	FH		FI	387 261														
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	387 261	FK		FL	387 261														
	Production stockée *							FM															
	Production immobilisée *							FN															
	Subventions d'exploitation							FO															
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP															
	Autres Produits (1) (11)							FQ	4														
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	387 265														
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	15 000														
	Variation de stocks (marchandises) *							FT	-15 000														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU															
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV															
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	105 541														
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	5 443														
	Salaires et traitements *							FY	177 174														
	Charges sociales (10)							FZ	9 276														
	LIQUIDATION D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *						GA	35													
			- dotations aux provisions						GB														
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC															
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD															
	Autres charges (12)							GE	5														
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	297 473														
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	89 792															
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)				GH															
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)				GI															
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ															
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	52 854														
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	13 262														
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM															
	Différences positives de change							GN															
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO															
	Total des produits financiers (V)							GP	66 116														
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ															
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	11 722														
	Différences négatives de change							GS															
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT															
	Total des charges financières (VI)							GU	11 722														
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	54 394															
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	144 186															

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Copyright Groupe ESA (2023) ESACOMPLIA

Désignation de l'entreprise <u>SARL MGAC</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 160 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 160 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 5 001	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 5 001	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	154 999	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	56 294	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	613 381	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	370 490	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	242 891	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K 1 707
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6		Obligatoires A9
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession immobilisation		5 001	160 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL MGAC										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCURP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO			
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 280	LC		LD	888		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	1 280	LO		LP	888			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	3 990 217	8V		8W	1 639 541		
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	750	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	3 990 967	LR		LS	1 639 541				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 992 247	ØH		ØJ	1 640 429				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
								3					
INCURP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	CONSTRUCTIONS	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	2 168	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	2 168	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX	212 201	ØY	5 417 557	ØZ	
		Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	750	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	212 201	NK	5 418 307	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	212 201	ØL	5 420 475	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL MGAC					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL MGAC										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH						
TOTAL I			RK		RM		RN		RO						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 280	QM	35	QN		QO	1 315					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	1 280	QV	35	QW		QX	1 315					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	1 280	ØP	35	ØQ		ØR	1 315					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP-NQ-NR)		NW						NY						NZ	
Total général non ventilé (NS+NT+NU)															
Total général non ventilé (NW-NY)															
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9									
Primes de remboursement des obligations						SP									

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL MGAC										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL	602 739	UM		UN	602 739		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	750	UV		UW	750		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	36 000		36 000				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 985		1 985				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	53 668		53 668				
	Charges constatées d'avance				VS	512		512				
	TOTAUX				VT	695 654	VU	92 165	VV	603 489		
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG								
	à plus d'1 an à l'origine			VH	2 035 013	213 729	1 219 536	601 748				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	9 769	9 769						
Personnel et comptes rattachés				8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	1 228	1 228						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	21 761	21 761						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	11 991	11 991						
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	34 109	34 109						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	664	664						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX				VY	2 114 535	VZ	293 251	1 219 536	601 748			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	1 665 336	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	34 109		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	70 234						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD												

« MGAC »
S.A.R.L. à associé unique
au capital de 786.600 €

Siège social
20 bis rue de Tertry
02490 CAULAINCOURT

R.C.S. SAINT QUENTIN 801.376.450

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

Décision proposée et votée par l'associé unique en date du 30 juin 2023 :

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Associé Unique décide d'affecter le Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui s'élève à la somme de **DEUX CENT QUARANTE DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT ONZE EUROS VINGT-TROIS CENTIMES (242.891,23 €)** de la façon suivante :

	ORIGINE	AFFECTATION
Bénéfice de l'exercice	242.891,23 €	
Au poste « AUTRES RESERVES »		242.891,23 €
Solde	242.891,23 €	242.891,23 €

Précision étant ici faite, que les capitaux propres s'élevaient à la clôture de l'exercice à la somme de **3.681.783,20 €**.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Associé Unique prend acte que le montant des revenus distribués, depuis la constitution de la société, éligibles à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158, sont les suivants :

Exercice clos le	Nature de la distribution	Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus distribués non éligibles l'abattement de 40 %
31/12/2019	Néant	-	-
31/12/2020	Néant	-	-
31/12/2021	Néant	-	-

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Gérant

Monsieur Arnaud LAMBERT



EXEMPLAIRE GREFFE

M G A C

**SARL A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 786 600 €**

Siège social : 20 bis rue de Tertry
02490 CAULAINCOURT

RCS SAINT QUENTIN 801 376 450
SIRET 801 376 450 00038
APE 6420Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

À l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 26 septembre 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MGAC relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

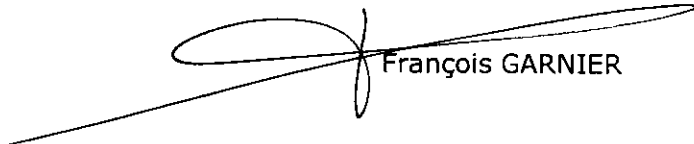
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à DURY, le 12 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

VDB & ASSOCIES

REPRESENTE PAR :

 François GARNIER

Annexe :

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CERFRANCE PNS

RESULTAT COMPTABLE

SARL MGAC

20b rue de Tertry

02490 CAULAINCOURT

Exercice du 01/01/2022

au 31/12/2022

24/04/23

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Exercice N clos le 31/12/22			N-1 31/12/21
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	Net
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immob. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations, matériel et outill. indust.				
Autres immobilisations corporelles	2 167,50	1 314,51	852,99	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (évaluées meth. mise eq.)				
Autres participations (2)	4 814 818,00		4 814 818,00	3 253 818,00
Créances rattachées à des particip. (2)	602 739,25		602 739,25	736 398,59
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)	750,00		750,00	750,00
Total actif immobilisé	5 420 474,75	1 314,51	5 419 160,24	3 990 966,59
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 000,00		15 000,00	
Avances et acomptes versés				
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	36 000,00		36 000,00	46 784,44
Autres créances (3)	55 652,68		55 652,68	20 795,75
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	269 993,49		269 993,49	82 276,97
Charges constatées d'avance (3)	512,20		512,20	1 029,19
Total actif circulant	377 158,37		377 158,37	150 886,35
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
Total général	5 797 633,12	1 314,51	5 796 318,61	4 141 852,94

Renvois : (1) dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immobilisations financières nettes		(3) part à plus d'un an	
immobilisations :		stocks :		créances :	

Bilan Passif

R e n v o i s	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		
		réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2)	.dont écart de réévaluation libre		
		réserve de réévaluation (1976)		
	(3)	.dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
	(4)	.dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants		
	(5)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	293 250,74	342 843,97
s	(6)	.dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(7)	.dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	Exercice N clos le 31/12/22			N-1 31/12/21
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	387 261,17		387 261,17	462 735,28
Montant Net du Chiffre d'Affaires	387 261,17		387 261,17	462 735,28
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits (11)			3,70	36,40 48,41
Total des produits d'exploitation (2)		(I)	387 264,87	462 820,09
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			15 000,00	
Variation de stock (marchandises)			-15 000,00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			105 540,63	25 829,69
Impôts, taxes et versements assimilés			5 443,37	1 097,55
Salaires et traitements			177 173,56	215 928,41
Charges sociales (10)			9 275,56	43 526,57
Dotations	sur immobilisations	-dotations aux amortissements -dotations aux provisions	34,51	
	sur actif circulant : dotations aux provisions pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges (12)			5,23	2,58
Total des charges d'exploitation (4)		(II)	297 472,86	286 384,80
1- Résultat d'exploitation		(I-II)	89 792,01	176 435,29
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			52 854,37	180 000,00
Autres intérêts et produits assimilés (5)			13 261,66	4 664,83
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers		(V)	66 116,03	184 664,83
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			11 721,81	3 771,23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		(VI)	11 721,81	3 771,23
2 - Résultat financier		(V-VI)	54 394,22	180 893,60
3 - Résultat courant avant impôts		(I-II+III-IV+V-VI)	144 186,23	357 328,89

Compte de résultat (suite)

	Ex. N 31/12/22	N-1 31/12/21
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	160 000,00	2 250 342,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	160 000,00	2 250 342,00
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 001,00	1 264 325,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	5 001,00	1 264 325,00
4 - Résultat exceptionnel (VII-VIII)	154 999,00	986 017,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)	56 294,00	36 261,00
Total des produits (I+III+V+VII)	613 380,90	2 897 826,92
Total des charges (II+IV+VIII+IX+X)	370 489,67	1 590 742,03
5 - Bénéfice ou Perte (Total des produits - total des charges)	242 891,23	1 307 084,89

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) Dont produits de locations immobilières		
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
(3) Dont crédit-bail mobilier		
(3) Dont crédit-bail immobilier		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1 707,00	
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général		
(9) Dont transferts de charges		36,40
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
Cession immobilisation	Charges	Produits
	5 001,00	160 000,00
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges	Produits

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS	O		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	O		
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 5 796 318,61 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 242 891,23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SARL MGAC a acquis 315 700 actions de la SAS ATIPIC le 01/12/2022 pour 1 400 000 euros, soit 70 % du capital de la SAS. Cette acquisition a été financée par emprunts.

La SARL MGAC a acquis 251 parts de la SARL CHARLES LAMBERT le 22/07/2022 pour 166 000 euros, soit 50,2 %. Cette acquisition a été financée par un emprunt famille.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

SAS VDB et ASSOCIES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages

de 3 à 5 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

SUIVI DES OPTIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

MODALITE D'APPLICATION

Pour l'application des règlements, l'entreprise a choisi :
la méthode prospective

SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2021 Au 31/12/2022

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée

**Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport**

Entité non concernée

**Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.

**Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont comptabilisés en charges.

**Traitement comptable des coûts de développement**

Entité non concernée

**Traitement des charges financières**

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.

**Amortissement des biens non décomposables**

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

**Amortissement des biens décomposables**

Aucune immobilisation n'est concernée.

**Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions**

Entité non concernée



SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	1 280		888
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 280		888
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 990 217		1 639 541
	Autres titres immobilisés		750		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	3 990 967		1 639 541
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 992 247		1 640 429

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés, aménagés d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			2 168	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			2 168	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			212 201	5 417 557	
	Autres titres immobilisés				750	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV		212 201	5 418 307	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				212 201	5 420 475	

SAs VDB et ASSOCIÉS

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 280	35		1 315
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 280	35		1 315
TOTAL GENERAL		1 280	35		1 315

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

SAS VDB et ASSOCIÉS

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
DE BEAUVILLERS - -	9 148	306 110	95,00	257 544
ATIPIC - -	4 510 000	59 890	70,00	80 532
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
A2L - -	1 000	-287 163	10,00	-24 115
AMBRE - -	205 000	-130 053	48,78	53 409
SARL LAMBERT - -	7 622	161 866	50,00	35 896
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

DB et ASSOCIES

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
DE BEAUVILLERS - -	9 148	306 110	95,00	893 418	893 418	236 301		754 889	257 544	52 854
ATIPIC - -	4 510 000	59 890	70,00	3 655 000	36 550 000		125 000	1 144 121	80 532	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
A2L - -	1 000	-287 163	10,00	100	100	33 823		7 200	-24 115	
AMBRE - -	205 000	-130 053	48,78	100 000	100 000	160 361	30 000		53 409	
SARL LAMBERT - -	7 622	762	50,00	166 000	166 000			295 739	35 896	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	602 739		602 739
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	750		750
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	36 000	36 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	1 985	1 985	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	53 668	53 668	
	Charges constatées d'avance	512	512	
TOTAUX		695 654	92 165	603 489
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	512
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	512

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	11 071
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	52 854
Disponibilités	
TOTAL	63 926

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 866,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 866,00	100,00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	786 600			786 600
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	78 660			78 660
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 266 547	1 307 085		2 573 632
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 307 085	242 891	1 307 085	242 891
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 438 892	1 549 976	1 307 085	3 681 783

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		2 035 013	213 729	1 219 536	601 748
Fournisseurs & comptes rattachés		9 769	9 769		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		1 228	1 228		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	21 761	21 761		
	Taxe sur la valeur ajoutée	11 991	11 991		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		34 109	34 109		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		664	664		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		2 114 535	293 251	1 219 536	601 748
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 665 336			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	70 234			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	34 109			

SAS VDB et ASSOCIÉS

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 560
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 400
Dettes fiscales et sociales	1 228
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 188

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le financement BPI est assorti d'engagements hors bilan à savoir :

- cession d'une somme de 30 000 €, rémunérée selon les conditions qui seront définies au contrat et remboursée après amortissement du concours et paiement de toutes les sommes dues au titre de ce prêt
- engagement de conservation des titres faisant l'objet du financement pendant la durée du financement.

L'emprunt de 500 000 € contracté pour le financement de l'acquisition de 564 parts sociales de la SCEA BEAUVILLERS est nanti des 564 parts sociales.

L'emprunt de 900 000 € contracté pour le financement de l'acquisition de 90 200 actions ATIPIC est nanti de 54 120 actions ATIPIC.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement	6 896					6 896
TOTAL (1)	6 896					6 896
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	6 896					6 896

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	27 986
Organes de direction	112 126
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	1,00	1,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Cession 2611000000-16-500 PARTS DATAC	1	
Cession 2611000000-8-SARL DATAC 500 PA	5 000	
PRET MGAC CESSION PARTS DTAC		160 000
TOTAL	5 001	160 000